



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil du 15 janvier 2018 à 20h25 au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents :

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Michael Simard	Conseiller Siège 1
Monsieur Pierre Normandin	Conseiller Siège 2
Monsieur Marc Lacroix	Conseiller Siège 3
Monsieur Gérard Lacaille	Conseiller Siège 4
Monsieur Paul Dénomme	Conseiller Siège 5
Madame Marielle Cousineau-Fortin	Conseillère Siège 6

Est aussi présent :

Monsieur Christian Michel, directeur général et secrétaire-trésorier.

Ouverture de la séance :

Formant quorum sous la présidence du Maire Laurent Fortin ce dernier déclare la séance ouverte à 21h25.

2018-01-021

TRANSFORMATION DU COMITÉ DE TRAVAIL EN SÉANCE EXTRAORDINAIRE

CONSIDÉRANT QUE le comité de travail du conseil municipal du 15 janvier 2018 s'est terminé 20h15;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil municipal sont présents ;

CONSIDÉRANT l'urgence d'agir dans le dossier de demande d'aide financière dans le cadre de la réalisation d'une étude d'opportunité visant la mise en commun d'une partie ou de l'ensemble de l'offre municipale en sécurité incendie pour les municipalité de Blue Sea, Bouchette et Messines

CONSIDÉRANT cette demande d'aide financière doit parvenir à la direction régionale du Ministère de la sécurité publique au plus tard le 1^{er} février 2018

CONSIDÉRANT QU' afin d'obtenir une aide financière dans le cadre de la mise en œuvre d'un regroupement de services incendies et pour l'élaboration d'une entente intermunicipale, on doit démontrer qu'une analyse des problématiques, des causes, des enjeux ainsi que des bénéfices attendus a été effectuée;

CONSIDÉRANT Que comme la prochaine séance ordinaire aura lieu le 6 février 2018, il y a lieu de transformer ce comité de travail en séance extraordinaire;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil municipal sont en accord;



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

QUE cette séance en comité soit transformée en séance extraordinaire (20h15).

ADOPTÉE

2018-01-022

RÉALISATION D'UNE ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ VISANT LA MISE EN COMMUN D'UNE PARTIE OU DE L'ENSEMBLE DE L'OFFRE MUNICIPALE EN SÉCURITÉ INCENDIE POUR LES MUNICIPALITÉS DE BLUE SEA, BOUCHETTE ET MESSINES

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) rend disponible une aide financière aux organismes municipaux pour soutenir la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal et que cette aide s'applique également à la réalisation de diagnostics et études d'opportunité en cette matière;

CONSIDÉRANT QUE les demandes d'aide financière doivent parvenir à la direction régionale au plus tard le 1^{er} février 2018;

CONSIDÉRANT QUE le montant de l'aide financière pouvant être accordée représente un maximum de 50 % des dépenses admissibles, pour une somme maximale de 50 000 \$. Par ailleurs, le cumul d'aide gouvernementale (provincial), y compris l'aide accordée dans le cadre du présent projet, ne peut dépasser 50 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Messines se propose, à titre de municipalité désignée, de déposer auprès du MAMOT, une demande d'aide financière telle que mentionnée en objet.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Marielle Cousineau-Fortin et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve le projet de réalisation d'une étude d'opportunité visant la mise en commun d'une partie ou de l'ensemble de l'offre municipale en sécurité incendie pour la municipalité de Blue Sea, Bouchette et Messines

QUE ce Conseil autorise et désigne la municipalité de Messines pour soumettre, au nom de la municipalité de Blue Sea, le formulaire de présentation de projet pour 2017-2018, dans le cadre de l'appel de projets pour la réalisation d'une étude d'opportunité visant la mise en commun d'une partie ou de l'ensemble de l'offre municipale en sécurité incendie pour les municipalités de Bouchette, Blue Sea et Messines.

ADOPTÉE

2018-01-023

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE la séance extraordinaire du Conseil de ce 15 janvier 2018 soit close à 20h25

ADOPTÉE



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Laurent Fortin
Maire

Christian Michel
Directeur général
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Christian Michel, Directeur général de la Municipalité de Blue Sea, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 16 janvier 2018.

Christian Michel
Directeur général et Secrétaire-trésorier